

Casting : à la recherche de talents pour la fête de la musique à Antony (92)

Dans le cadre de la fête de la musique, la Ville propose aux groupes amateurs d'Antony et des communes voisines, de se produire gracieusement à l'Espace Vasarely, dans la salle Club, et sur la scène installée dans le quartier Jean Zay le samedi 21 juin.

Avis aux groupes de musique amateurs qui souhaitent se produire sur scène pour la fête de la musique. Un casting est organisé pour dénicher les talents locaux qui joueront sur scène le jour J. Les amateurs peuvent s'inscrire jusqu'au 19 avril inclus.

Sélection

La sélection s'effectuera sur écoute, à partir des supports envoyés, par un jury composé de membres du Conseil des Jeunes Citoyens et de représentants du service culturel, du service jeunesse et des studios de l'Espace Vasarely. Les compositions originales seront privilégiées, mais les reprises sont néanmoins autorisées. Plusieurs groupes seront retenus pour participer aux concerts du 21 juin.

Inscriptions

L'inscription se fait sur le formulaire en ligne sur ville-antony.fr

Des liens audio / vidéo HD doivent renvoyer vers des sites d'écoute gratuits (youtube, bandcamp, soundcloud, etc.) et cibler sur un morceau précis. Ce support doit correspondre au style des morceaux interprétés pour le concert du 21 juin et il est obligatoire pour s'inscrire.

Pour les mineurs, l'autorisation parentale est nécessaire.

Le(a) référent(e) indiqué(e) sera l'unique interlocuteur(trice) des organisateurs concernant tous les détails liés à la fête de la musique.

Toute participation à la fête de la musique implique pour chaque membre des groupes l'acceptation du présent règlement, ainsi que l'autorisation donnée à la ville d'Antony d'utiliser son image pour toute action de communication et de promotion de l'événement.

Matériel fourni

La Ville fournit lors de ces concerts une sonorisation, du backline et un technicien son.

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr